

Procès-verbal du Conseil d'école extraordinaire
Du lundi 13 mai 2019

Etaient présents :

Les représentants de parents :

M. BAGLIETO David (procuration donnée à Mme WINISDOERFFER)
Mme MANKEOGLU Lerna
Mme WINISDOERFFER Régine
Mme VEZIA Sibel (procuration donnée à Mme KARSLI)
Mme TUMAK Elise (procuration donnée à Mme OZDOGAN)
Mme SANBERK Nazli (procuration donnée à Mme POPOVIC)
Mme CAGLAYAN Elif
Mme EREN Neslihan (procuration donnée à Mme CAGLAYAN)
Mme POPOVIC Jovana
M. AKIN Ahmet
Mme ERDOGAN Nesve
Mme BELSOT Aurélie (procuration donnée à Mme ERDOGAN)
Mme OZDOGAN Christine
Mme KARSLI Eren Léa
Mme OZKAYA Ebru Baykal.

Les représentants des enseignants :

Mme NESME Orlane (PS)
Mme KARAKASYAN Annick (MS)
Mme ULUS Isabelle (MS)
M. BARTHAUX Laurent (CP)
Mme ONURAL Zehra (CE1)
Mme INCEDAYI Laurence (CE1)
M. DUCASSE Jean-Julien (CE2)
Mme DUWA Véronique (CE2)
Mme VERGAUWEN Edwige (CM1)
Mme COSKUN Suna (CM2)
Mme MANDO Valérie (documentaliste)
Mme BASAR Ezgi (turc)
Mme HACINOGLU Yester (anglais).
Mme Ayse TESSON (FLSco)
Mme HIVERNEL Valérie (EMFE).

La Direction :

Mme LUCAS-GIRARDVILLE, Directrice des classes primaires
M. COLOMBEL, Proviseur
M. TAMPELLINI, Directeur Administratif et financier, excusé

Ordre du jour : Changement d'horaires.

Début de la séance : 17h40

1. Présentation du groupe de travail et des points à prendre en compte dans la réflexion.

1.1. Rappel par la directrice de la mise en place du groupe de réflexion sur les rythmes scolaires.

Composition : des enseignants de cycle 1 et 2, d'une ASEM, et de Mme Lucas-Girardville

Rencontres : 6 rencontres depuis septembre 2018.

Volonté de prendre en compte les demandes de l'IEN, des professeurs et des parents.

7 scénarios travaillés.

1.2 Rappel par M. Colombel des objectifs et des contraintes à prendre en compte.

L'objectif est d'améliorer les apprentissages de nos élèves. Nous avons une forte évolution depuis quelques années de notre population scolaire avec des élèves en difficultés langagières en français et en turc du primaire au lycée, des élèves en grande difficultés, un nombre de boursiers en constante augmentation, des familles qui habitent loin des sites scolaires et enfin des enfants de maternelle qui font de longs trajets.

Le groupe de travail devait donc trouver des solutions pour :

- ✓ faire dormir et manger les élèves de PS et MS (sachant qu'après la sieste il faut mettre en place des activités pédagogiques car nous ne sommes pas une garderie),
- ✓ avoir des horaires qui respectent les textes du ministère de l'éducation nationale,
- ✓ respecter les contraintes institutionnelles de temps :
 - de 5h48 maximum,
 - durée de la pause méridienne ne pouvant pas être inférieure à 1 heure 30.
- ✓ trouver un temps pour avoir des activités périscolaires de qualité principalement en français mais aussi en turc et anglais,
- ✓ essayer de positionner les APC en dehors du temps scolaire.

Les contraintes fortes qui pèsent sur notre établissement sont :

- ✓ les transports avec notamment les contraintes de sécurité sur le Palais de France,
- ✓ les espaces restreints qui posent des soucis au niveau de la cantine, de la récréation mais aussi du périscolaire,
- ✓ les règles institutionnelles concernant l'APC et les horaires.

De plus, les parents souhaitent allonger le temps de présence des enfants à l'école, les enseignants veulent avoir des après-midi libérées pour les temps de concertation, les formations et des temps pas trop long pour les élèves.

2. Présentation de l'aboutissement de la réflexion

<p>Quatrième réflexion : PS au CE2 même volume horaire (PS et MS ont 1h30 de cours de turc supplémentaires) 4 jours longs / un jour court APC sur temps scolaire</p>	<p>G Semaine de 5 jours irréguliers 4 jours longs et 1 jour court début des cours à 8h</p>	<p>5h52 d'enseignement 1 jour court 3h 8h-14h50 8h-11h 4 siestes par semaine</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Cinquième réflexion: Raccourcir la matinée des CE2</p>	<p>Mettre certaines récréations de la pause méridienne avant la cantine. Le temps de la pause méridienne est allongé de 10 minutes pour tous : 5 minutes à la cantine, 5 minutes en récréation. La pause méridienne se termine à 13h30 au lieu de 13h15</p>	<p>Pause méridienne Les CP commencent par une récréation à 11h00 (matinée rallongée de 35 min, repas 5 minutes plus tard) Les CE2 commencent par une récréation à 12h20 (matinée raccourcie de 25 minutes) Les CE1 commencent par la cantine à 12h20.</p>
----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1h30 de cours seraient ajoutées au programme des classes de PS et MS. Ces 1h30 ajoutées devraient être des cours de turcs mais les cours de turcs existants déjà dans les classes de maternelle, ce sera 1h30 de cours de français supplémentaires. Les élèves de maternelle n'ont pas besoin de cours de turc supplémentaires. Il faudra repenser le parcours de langue en maternelle comme le préconise l'IEEN et dans la continuité de la réflexion entamée l'année dernière.

Les PS et MS se verraient proposer, comme établi dans les textes une heure d'APC.

Les APC sont pratiquées différemment pour les PS et MS. Ce sont des projets en lien avec le projet car les élèves n'ont pas besoin d'aide pour des difficultés scolaires.

Le mercredi après midi a été choisi comme journée courte afin de proposer du périscolaire aux élèves de la GS au CE2
Les personnels locaux de PL pourraient être engagés ainsi que des personnels extérieurs. Il existe des diplômés en Turquie qui permettent d'encadrer les activités des élèves.

Le périscolaire débuterait à partir du retour des vacances scolaires d'octobre ce qui permettrait de sonder le nombre d'inscriptions.

2 rotations de bus 11h10 et 14h50 seraient prévues pour permettre à ceux qui ne vont pas aux activités de rentrer chez eux.

Le périscolaire serait à la charge de l'établissement.

Les activités seraient en français et certaines en turc voire en anglais, avec une priorité pour le français.

Les enfants inscrits le seraient pour toute l'année scolaire.

Une réflexion sur une réorganisation de la pause méridienne a permis de raccourcir les matinées des élèves de CE2 en décalant la pause méridienne de 10 minutes et modifiant l'ordre des rotations récréation/cantine pour certaines classes.

Une réflexion sur un début des cours à 8h30 a été menée. Ces horaires n'ont pas été retenus car les enseignants craignent que de retarder de 30 min l'heure des cours ne retarde pas d'autant l'heure de réveil des élèves résidant loin, notamment du côté Asie.

Les enseignants prennent la parole pour dire qu'ils veulent aussi une amélioration de la qualité de vie des élèves à Pierre Loti.

Ils sont favorables à un changement d'organisation de la pause méridienne qui pourrait se faire d'ailleurs sans changement de rythmes et à la mise en place de la sieste.

Par contre le choix du mercredi pose la question de l'absentéisme sur une journée très courte de 3h au regard du temps de transport. Quitter le vendredi à 15h poserait aussi problème aux élèves pour le retour à cause des embouteillages. Les élèves seraient aussi fatigués d'une semaine chargée et moins réceptifs aux apprentissages. Mme Hivernel, EMFE explique que c'est aux enseignants de proposer des activités demandant moins de concentration : musique, yoga, arts visuels...

Mme Lucas-Girardville complète en disant qu'après 15h les élèves rentreraient chez eux et auraient deux jours de repos.

Mme Ozdogan demande pourquoi la possibilité de commencer à 8h30 a été écartée. Après plusieurs demandes auprès de PLT elle n'a jamais été en mesure d'obtenir des réponses à savoir le nombre d'élèves qui prennent le bus notamment depuis la rive asiatique. Elle demande si commencer, ne serait-ce qu'à 8h15, ne permettrait pas à certains de profiter de précieuses minutes de sommeil. Mme Mankeoglu rajoute que l'on ne sait rien non plus au sujet la densité des embouteillages.

Mme Coskun se demandent de plus, au regard des expériences passées à Pierre Loti où les enfants dormaient à priori dans de mauvaises conditions, si les conditions matérielles de la sieste seraient réunies. Les enfants se réveillaient tard et ne faisaient pas d'activités pédagogiques après la sieste. Il n'y avait pas d'intérêt à mettre la sieste en place puisque les élèves bénéficiaient de moins de temps de présence du professeur.

Mme Lucas-Girardville rappelle que ce point a déjà été débattu l'année dernière. Il est prévu de vrais lits, la sécurisation du RDC du tribunal, l'aménagement de la salle informatique. Elle explique que le temps de sieste, qui est compris sur les apprentissages, est bénéfique au niveau neurologique pour l'apprentissage des petits. Il faut juste veiller à ce que les élèves ne dorment pas trop longtemps et que des activités pédagogiques soient proposées après la sieste. De plus il vaut mieux moins de temps avec l'enseignant mais avec des élèves plus réceptifs aux apprentissages.

M. Barthaux demande au nom des enseignants de voter de manière distincte les horaires de la pause méridienne, la sieste et la proposition du groupe de réflexion ainsi qu'une nouvelle proposition.

Mme Nesme explique que l'on pourrait garder le même rythme de la GS au CE2 et juste ajouter 1h30 pour les PS et MS sur les jours longs afin de les faire dormir. Le périscolaire serait proposé 2 fois par semaine.

M. Colombel répond que la mise en place de la sieste et l'allongement de la pause méridienne de 10 minutes n'ont pas à être mis au vote puisqu'ils sont inscrits dans les textes officiels. De plus l'école maternelle existe depuis très longtemps en France et son organisation n'est pas à remettre en cause. Elle fonctionne partout pourquoi pas à Istanbul ?

Mme Ozdogan explique qu'il serait difficile de dire à son enfant que certains jours il mange à la cantine et fait la sieste et d'autres non. Le rythme régulier qui est préconisé ne serait pas respecté.

Mme Nesme répond que cela permet de faire la sieste 3 jours et que les 2 autres jours il pourrait y avoir du périscolaire.

Mme Popovic dit que le mercredi il y a peu d'activités proposées aux enfants, mais surtout le weekend et qu'il est plus intéressant d'avoir le périscolaire le mercredi.

Mme Erdogan complète en disant que les jours courts les élèves de maternelle dorment tous dans le bus et que pour les faire descendre il faut les réveiller souvent en pleurs.

Pour M. Colombel, le souci est la rotation des bus qui ne pourrait pas se faire pour le périscolaire avec un écart de 2 heures minimum.

Mme Ozdogan relaie une interrogation des parents : avoir une après-midi en moins de libre pour les professeurs poserait il problème ?

M. Barthaux répond que pour certains professeurs cela pose problème mais pas pour tous.

Les enseignants sont d'accord comme les parents pour le changement d'horaire de la pause méridienne et la mise en place de la sieste.

Il n'y a donc qu'un seul vote.

VOTE : le conseil d'école a un vote consultatif pour les questions portant sur les horaires (c'est le conseil d'établissement qui adopte les horaires)

Vote : pour la proposition du groupe de travail intégrant le changement dans le rythme de la pause méridienne

Nombre de votants : 31

Parents : 15

Professeurs : 15

Direction : 1

Pour : 17

Abstention : 5

Contre : 9

Fin de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Mme Lucas Girardville

Relecture pour les enseignants : M. Ducasse

Signature de la directrice

Mme Lucas-Girardville



Mme Erdogan

Mr Ducasse